

Séance du 9 Janvier 2003

Présidence de Josée VAISSAIRE,
président sortant et de Michel LAPRAS, président

ORDRE DU JOUR

Assemblée générale annuelle de l'Académie

ALLOCATION DES PRÉSIDENTS

Le président sortant J. Vaissaire dresse le bilan de l'année 2002 et le nouveau président M. Lapras expose les perspectives d'activité de l'Académie pour l'année 2003.

ELECTIONS

Election des membres de la commission annuelle des membres étrangers. MM. J. Blancou, M. Catasaras, A. Parodi et A. Rérat se présentent. Ils sont élus à l'unanimité des présents.

Election des membres du comité permanent de lecture. MM. J. Blancou, R. Rosset, J.-P. Rousseau se déclarent candidats. Ils sont élus à l'unanimité des présents. Ils siégeront au comité avec le président et le secrétaire général.

C. Milhaud, rédacteur en chef du Bulletin ayant été élu secrétaire général, le poste de rédacteur en chef est libéré. La candidature de J.-P. Rousseau est soumise au vote de l'Assemblée. A l'unanimité, J.-P. Rousseau est élu rédacteur en chef du Bulletin de l'Académie.

L'Académie ayant décidé de créer un poste de chargé de la communication, J. Blancou candidat, est élu à l'unanimité.

La commission des prix 2004 est constituée. Autour du vice-président P. Larvor, du chargé de la communication J. Blancou et du rédacteur en chef du Bulletin de l'Académie J.-P. Rousseau, se sont portés volontaires et ont été cooptés : J. Doucet, P. Royer, R. Seynave, J. Vaissaire.

ACTIVITÉS DES COMMISSIONS PERMANENTES

L'Assemblée entend les rapports de deux présidents de commission, J. Delage co-président de la commission « Elevage et santé publique » et J.-P. Rousseau président de la commission « Développement et recherche dans les sciences du vivant »

La proposition de A. Rérat de constituer des groupes de travail temporaires, autant que de besoin et en fonction de l'actualité est retenue par le Bureau.

VACANCE D'UN POSTE DE MEMBRE TITULAIRE

Le président, M. Lapras déclare la vacance du siège de Claude Michel admis à l'éméritat lors de la séance du 19 décembre 2002.

Séance du 23 Janvier 2003

Présidence de Michel LAPRAS, président

ORDRE DU JOUR

NOTE

Jean-Pierre BEAUFILS
Dépression chez un chien présenté pour surdité.

COMMUNICATION

Jean Pierre HUGOT
L'évolution des arenaviridae et de leurs hôtes muridés résulte-t-elle d'événements de capture ou de processus de coévolution ?

MÉMOIRE

Serge ROSOLEN
Electrophysiologie sensorielle visuelle. Première partie : Rappels anatomo-fonctionnels.

ACTES

Réception de Monsieur Christian Dumon par Madame Josée Vaissaire.

Séance du 6 février 2003

Présidence de Pierre LARVOR, vice- président

ORDRE DU JOUR

Séance thématique : « Les maladies transfrontalières »

COMMUNICATIONS

Robert VINDRINET
Santé animale. La prévision des risques : conséquences opérationnelles.

François MOUTOU, Amadou Samba SIDIBE, Robert VINDRINET

Climatologie-Economie : éléments du risque de fièvre aphteuse originaire d'Afrique Subsaharienne.

Amadou Samba SIDIBE, Robert VINDRINET, Emmanuel CAMUS, Philippe CAUFOR

Pour une étude de l'excrétion et du portage du virus de la fièvre aphteuse : intérêt et rôle des laboratoires du Sud.

ACTES

NÉCROLOGIE

Le président de séance, P.Larvor, porte à la connaissance de l'Académie le décès de Monsieur Marceau Servelle, membre titulaire.

Séance du 20 février 2003

Présidence de Michel LAPRAS, président

ORDRE DU JOUR

NOTE

Claire MOUSSU
La myoglobulinurie atypique des équidés : une nouvelle maladie ?

COMMUNICATION

Josée VAISSAIRE, Agnès FOUET, Timothy SMITH, Chris KEYS, Claudine LE DOUGET, Martine LEVY, Christian MENDY, Michèle MOCK, et Paul KEIM.

Epidémiologie du charbon bactérien en France. Diversité des souches et originalité des génotypes trouvés.

MÉMOIRE

Céline ROBERT
Etude de la locomotion du cheval par accélérométrie, électromyographie de surface et cinématique.

ACTES

NÉCROLOGIE

Le président de séance, M.Lapras, porte à la connaissance de l'Académie le décès de Monsieur Bernard Virat, membre émérite.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'ANNÉE 2002

Après rapport du commissaire au compte, Monsieur Brouard, l'Académie, réunie en assemblée générale extraordinaire, adopte le compte de gestion pour l'année 2002, à l'unanimité moins une voix contre et trois abstentions.

ADOPTION DU PROJET DE STATUTS PRÉSENTÉ PAR LE BUREAU DE L'ACADÉMIE

Après lecture du projet de statuts présenté par le Bureau de l'Académie et la proposition de deux modifications de détails, l'Académie réunie en assemblée générale extraordinaire adopte à l'unanimité le projet présenté.

Séance du 6 mars 2003

Présidence de Pierre Larvor, vice- président

ORDRE DU JOUR

Séance thématique « Les comités d'éthique en expérimentation animale »

COMMUNICATIONS

Claude MILHAUD
Introduction générale aux comités d'éthique en expérimentation.

Jean-Paul LAPLACE
Réflexion éthique et expérimentation animale au sein de la recherche publique.

Chantal AUTISSIER
Les comités d'éthique dans la recherche privée.

René SEYNAVE
Création d'un comité d'éthique institutionnel.

ACTES

DÉCLARATIONS DE CANDIDATURES

Messieurs Gérard Orth et Roland Moal font part à l'Académie de leur candidature au siège de Claude Michel, admis à l'éméritat.

Rédacteur en Chef : J-P. Rousseau
Directeur des Publications : C. Milhaud
Secrétaire des Séances : J-P. Borbet
Réalisation et Supervision : Aniwa Publishing/Paris
Création graphique et Maquette : Alizon Vielle et Emmanuelle Pasquier, Direction artistique : Alizon Vielle et Guy Rolland,
Maître d'œuvre technique : Diffomédia/Paris
Imprimé en Europe

ISSN : 0001-4192

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou de ses ayants cause est illicite selon les dispositions du Code de la propriété intellectuelle (Art. L. 112-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (Art. L. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées sous réserve toutefois du respect des dispositions des articles L. 122-10 à L. 122-12 du Code de la propriété intellectuelle relative à la reproduction par reprographie.